

Médiatisation de la science et choix politiques



Ingrid Merckx
Journaliste à Politis

La deuxième table ronde nous invite à réfléchir au sujet « médiatisation de la science et choix politiques ». Derrière cet énoncé, la question de l'information scientifique, de sa transmission et de la façon dont elle peut, ou ne peut pas, peser sur les choix politiques. En d'autres termes, qui détient et divulgue cette information ? - Ce qui renvoie à la question des experts. - De quelle manière, par quelles instances et quels médias ? Mais aussi à quel moment intervient-elle ?

La question du « quand » paraît assez centrale si l'on considère quelques scandales sanitaires récents.

L'affaire du Médiator par exemple, ce médicament commercialisé de 1976 à 2009 et qui serait responsable d'au moins 500 morts et 350 hospitalisations. Il en est beaucoup question ces jours-ci dans la presse du fait de la publication, le 14 octobre et le 16 novembre, de deux études réalisées par la Caisse nationale d'assurance maladie sur les assurés qui en auraient consommé. Irène Frachon, pneumologue qui a obtenu le retrait de ce médicament produit par le laboratoire Servier, bataillait depuis 2006 pour en faire reconnaître la nocivité. Ce qui veut dire qu'on parle aujourd'hui, en 2010, d'un médicament prescrit pendant plus de 30 ans sur lequel des scientifiques nourrissent de sérieux doutes, voire des certitudes depuis au moins trois ans avant son retrait du marché. « L'affaire du Médiator interroge une fois de plus la lenteur de certaines agences censées protéger notre santé, dénonce Marie-Christine Blandin, sénatrice Europe-écologie les Verts, ici présente, dans un communiqué publié le 16 novembre. Et elle ajoute : « On retrouve les ingrédients habituels de la complaisance : sous estimation des arbitrages étrangers, mépris des alertes locales et infiltrations des détenteurs d'intérêts privés (laboratoire Servier), dans les instances d'intérêts publics ».

Second exemple, celui de la grippe A H1 N1 qui a mis en évidence publiquement la question de la responsabilité des experts, de leur indépendance et de leur crédibilité, avec une particularité supplémentaire puisque, pendant la campagne de vaccination, on a eu l'impression que les informations qui paraissaient au sujet de la grippe A étaient données quasi en temps réel. On a tous été les témoins d'une grande confusion, les experts parlant tous à la fois dans tous les sens, laissant les médecins perplexes. Il en est résulté des choix politiques inadaptés sinon absurdes.

Dernier exemple, un article du Quotidien du médecin du 16 novembre dernier, qui dénonce le pouvoir de l'Agence de la biomédecine sous la plume de Pierre Le Coz, philosophe et membre du Conseil consultatif national d'éthique et de Emmanuel Hirsch, professeur d'éthique médicale à Paris 11. « Nos vies et nos corps sont aujourd'hui entre les mains d'experts en

biomédecine, écrivent-ils. Experts d'un genre nouveau ils dictent le vrai, le juste et le bien aux transplantateurs, gynécologues obstétriciens, généticiens, médecins de la reproduction et même aux hématologues ».

Experts, sources, vulgarisation politique : pour débattre de ces questions, Marie Christine Blandin, sénatrice Europe-Ecologie-Les Verts du Nord Pas de Calais et membre de l'Office parlementaire des choix scientifiques et techniques (OPECST) ; Ruth Ségassy, journaliste à France Culture et productrice du magazine « Terre à terre » qui entend, je cite, « confronter sans tomber dans la polémique, désamorcer la dramatisation pour permettre la réflexion » ; et Edwy Plenel, journaliste, fondateur et directeur de Médiapart, journal d'enquête en ligne, qui faisait justement sa « Une » hier sur le Médiateur.

